



Procès Verbal du Conseil Municipal de Val de Vesle

Conseil municipal du mardi 07 janvier 2020

- **La séance du Conseil municipal est ouverte à 20h00** ; sont présents tous les membres en exercice sauf Mme Stéphanie BOYER et M. Dominique MANGIN, excusé qui donne procuration à Mme Dorothée SACY.
- Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance.
- Le PV du dernier Conseil est approuvé par tous les conseillers présents.
- M. Jean-Michel SPANAGEL demande que les votes se fassent à scrutin public. L'ensemble du Conseil municipal approuve à l'unanimité.
- M. le Maire fait part de l'utilisation de ses délégations pour :
 - ◊ la réparation et la maintenance des 4 radars pédagogiques confiées à la société SIGNATURE pour 2 911,79 € HT;
 - ◊ la participation à l'aménagement de la médiathèque avec l'achat d'une cafetière, d'une bouilloire, d'un frigidaire et d'un four micro-ondes combiné chez BOULANGER pour 391,65 €.

Avant de commencer l'Ordre du jour, M. le Maire souhaite à l'ensemble des membres du Conseil municipal une bonne et heureuse année 2020 en précisant qu'il ne reste que 3 mois avant les nouvelles élections. Il tient à remercier chaque personne pour son implication durant ces 6 années et pour le travail effectué, toujours dans la bonne humeur.

Il tient aussi à remercier Mme Isabelle PERRIN pour son travail de secrétaire de séance avec la rédaction de tous les Procès Verbaux qui reflètent fidèlement chaque Conseil municipal et qui sont très appréciés par les habitants de la commune.

Ordre du jour :

1) Compte rendu de commissions :

Compte rendu des Commissions " Patrimoine, Travaux et Urbanisme " et " Budget " du mercredi 18 décembre 2019 à 20h

Membres présents: MM. Serge HIET (président), Jean-Michel SPANAGEL (rapporteur), Denis MOREAU, Frédéric HERVOIS, Dominique MANGIN et Mme Dorothée SACY.

Membres excusés: Mme Claire RAMOS et M. Michel LAVOST.

1. Présentation du Compte Administratif 2019

M. Serge HIET présente un tableau récapitulatif du CA 2019.

La clôture de cet exercice sera supérieure à 1,1 M€. Près de 400 000 € ont été consacrés à de gros travaux d'entretien et permettront la récupération de 16.4 % de T.V.A.

A noter que le patrimoine de la commune s'est agrandi avec l'achat de 2 parcelles.

2. Présentation des restes à réaliser (travaux budgétés en 2019 à réaliser début 2020)

M. Jean-Michel SPANAGEL présente un tableau récapitulatif des restes à réaliser :

- Salle annexe de la mairie
- 1^{ère} phase de la couverture du foyer rural

- Cheminement ateliers municipaux
- Parvis du foyer rural
- Parking du terrain de tennis
- Cheminement ruelle de La Chaussée
- Portes de la boulangerie

Le tout pour un montant de près de 90 000 €.

3. Présentation des travaux à budgéter pour 2020

M. Jean-Michel SPANAGEL présente une liste des premiers travaux à prévoir pour 2020 :

- Suite et fin de la couverture de l'église de Wez
- Rénovation des murs des cimetières de Wez et de Thuisy
- Suite de la sécurisation routière de la commune
- Installation photovoltaïque sur les ateliers municipaux
- Diagnostic de l'église de Courmelois (en partenariat avec la DRAC « Direction Régionale des Affaires Culturelles », gestionnaire des monuments historiques)
- Passage piéton à la gare SNCF

Sans oublier le futur aménagement paysager du parc de la mairie.

M. Serge HIET demande à la commission de réfléchir à d'autres travaux éventuels.

4. Questions diverses

- ♦ M. Jean-Michel SPANAGEL précise que les radars pédagogiques sont en révision et seront prochainement réinstallés à leur place d'origine.
- ♦ M. Serge HIET interpelle la commission sur le devenir des anciens terrains de basket et de football.

La réunion s'achève à 21h30

2) Budgets :

M. le Maire présente rapidement les Comptes Administratifs 2019 qui seront votés au mois de mars et qui sont plus que satisfaisants pour la commune :

- pour le budget général, la clôture de l'exercice 2019 montre un excédent de 1 127 084,82 €;
- pour le budget du Bois Branscourt, il y aura un reversement de 250 000 € au budget général et un excédent de 211 219,12 € sera reporté sur le budget 2020;
- pour le budget du commerce de la boulangerie, le résultat de clôture montre un excédent de 13 054,56 €. M. le Maire précise que l'emprunt sur le commerce s'est terminé en 2019.

3) Autorisation spéciale d'investissement avant vote du budget principal M14 :

Il est voté, à l'unanimité des membres présents, une autorisation spéciale d'investissement, avant le vote du budget principal qui aura lieu après les prochaines élections municipales de mars 2020.

Cette autorisation permet de réaliser les travaux d'investissement commencés en 2019 soit :

- 67 411,39 € TTC pour le budget principal M14 et
- 5 433 € HT pour le budget commerce.

4) Impayés :

Suite à l'envoi des documents « taxes et produits irrécouvrables » pour le budget principal, M. le Maire propose de mettre en non-valeur certains titres pour un montant total de 447,40 € sur le budget principal M14.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, de procéder à l'admission en non-valeur de ces titres et d'inscrire au budget 2020 correspondant les sommes à l'article 673 « Titres annulés ».

5) Sortie de l'actif :

Suite à l'envoi des états de l'actif du budget principal, M. le Maire expose aux membres du Conseil municipal que dans le cadre du suivi patrimonial des immobilisations, l'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit que les communes peuvent sortir de leur inventaire certains biens désuets et/ou devenus inexploitable. Il est proposé de sortir de l'actif les biens suivants sur le budget principal M14 :

N° INVENTAIRE	DESIGNATION	ANNEE DE MISE EN SERVICE	VALEUR BRUTE EN €
2010-21568-1	Extincteur	2010	287,63
2012-21568-1	3 extincteurs	2012	662,22
23	Electrification	1966	599832,25
246	Tondeuse Tracteur ISEKI	2004	17222,4
34	Bancs béton	1989	438,08
37	Elagueur jardin	1996	1130,15
2008-2158-1	Pompe à eau et accessoires	2008	439,65
2008-2158-2	Auto-laveuse foyer rural	2008	3348,8
2009-2158-2	Jambière anti coupure	2009	136
2011-2158-1	Souffleur	2011	698
2011-2158-2	Escabeau 8 marches	2011	115
2009-2183-1	Cisaille et destructeur	2009	230,35
2009-2183-2	Bureau secrétariat mairie	2009	1435,59
2009-2183-5	Perforeuse relieur	2009	97,5
2010-2183-2	Disque dur externe	2010	254,09
62	Matériel bureau	1984	6843,47
63	Armoire bureau	1983	965,52
64	Panneau affichage et classeur chevalet	1983	885,04
66	Armoire archives	1992	329,29
67	Tableau triptique	1992	714,18
68	Vitrines	1994	445,86
69	Mobilier	1995	424,89
70	Chevalet, tables et chaises	1996	476,65
71	Armoires et rayonnages	1994	879,07
72	Tables et chaises	1995	3213,63
73	Tables informatique	1996	365,88
74	Divers mobilier	1997	9103,75
75	Bibliothèque	1997	184,46

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, de sortir de l'actif les biens mentionnés ci-dessus.

6) Eglise de Wez:

Suite au compte rendu de la commission fait par M. Jean-Michel SPANAGEL, concernant les travaux de la réfection de la 2ème partie de la toiture de l'église de Wez , le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré :

- d'accepter la proposition de l'entreprise « COUVREURS BELMONTOIS » de Val-de-Vesle pour un montant HT de 76 809,67 €.
- d'autoriser M. le Maire à signer tous documents ou conventions relatifs à cette affaire ;
- d'autoriser M. le Maire à solliciter les aides et subventions suivantes :
 - * une subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2020 ;
 - * une subvention auprès de la région au titre du dispositif régional aux investissements des communes rurales ;
 - * une aide du département de la Marne ;
 - * l'organisation d'une souscription publique à destination des particuliers et entreprises en collaboration avec la fondation du patrimoine à qui il sera accordé une maîtrise d'ouvrage ;

En suivant le plan prévisionnel de financement ci-contre :

NOM DE L'ORGANISME	% DE L'AIDE
ÉTAT	20
RÉGION	20
DÉPARTEMENT	20
SOUSCRIPTION PUBLIQUE	5
COMMUNE de Val-de-Vesle	35

7) Questions diverses :

- M. le Maire informe les Conseillers municipaux que :
 - 1) Le dossier de litige du Foyer rural, engagé en 2010, va enfin être résolu ; le protocole d'accord ayant enfin été signé par les 3 parties (GÉNÉRALI ASSURANCES, EUDES ARCHITECTURE et la commune de Val-de-Vesle). C'est donc la somme de 47 782,02 € qui sera versée à la commune en 2020.
 - 2) ENEDIS va effacer la ligne Haute Tension rue du Général de Gaulle (depuis la rue Philippe jusqu'à la sortie du village direction Sept-Saulx). Le SIEM en profitera pour effectuer l'enfouissement des réseaux Basse Tension et de télécommunication et la Communauté Urbaine du Grand Reims prendra en charge la réfection de l'éclairage public. Ces travaux devraient commencer mi-août 2020.
 - 3) Le projet garderie-cantine et l'extension de l'école a été voté par la Communauté Urbaine du Grand Reims le 19 décembre 2019 pour un montant prévisionnel de près de 3 millions d'euros. Un concours d'architecture sera lancé cette année. La fin des travaux est prévue en 2023 si tout se passe bien.
 - 4) Suite à l'enquête publique sur la rivière La Prosne, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le projet de D.I.G. (Déclaration d'Intérêt Général) comportant une autorisation environnementale pour un P.P.R.E. (Plan Pluriannuel de Rénovation et d'Entretien) de la rivière sur le territoire des communes de Prosnes et Val-de-Vesle.
 - 5) Les vergers et les haies devraient être plantés fin janvier, si le temps le permet.
- M. Jean-Michel SPANAGEL fait un point sur la fibre (voir l'article dans ce journal).
- M. le Maire termine en faisant le point sur l'agenda du mois de janvier.

La séance est levée à 21h15